



- 1- Etablir un état des lieux de la situation, financier et régime d'activité.  
Un petit tableau avec un prévisionnel(+N-1 si possible) en face de la réalité  
Faire apparaître les charges fixes et le delta.
  - 2- Etablir un tableau de simulation de la crise sur 3 mois et des pertes prévisionnelles
  - 3- Etablir un tableau de financement de ces pertes faisant apparaître les sources de financement et votre capacité de remboursements, montant et durée.
  - 4- Les sources de financement sont multiples et vous pouvez les cumuler
    - a/ demande de report de l'acompte IS du 15 mars
    - b/ demande étalement du solde de l'IS du 15 mai
    - c/ demande d'étalement des charges sociales, part patronale
    - d/ demande de décalage d'échéances de votre crédit bail
    - e/ demande d'étalement de votre trimestre de loyers
    - f/ contracter un prêt bancaire
- Dans tous ces cas vous devez montrer votre bonne foi en utilisant aussi les moyens à votre disposition, activité partielle, mis en congé, formation, etc.
- 5- Si toutes ces mesures ne permettent pas de vous projeter dans 3 mois(durée approximative de cette crise), il faut d'ores et déjà envisager d'autres solutions pour ne pas être contraint de mettre la clé sous la porte. Une procédure de sauvegarde peut être une solution douce pour vous accompagner.
  - 6- Et pour finir, se préparer à la sortie de crise et prendre des parts de marché car c'est bien notre vocation.

**Nous pouvons vous aider dans vos démarches**

**Il faut agir vite!**

**Il faut rester objectif et vigilant**